

## Programme

# Formation moto : nouvelle réforme

Ref.  
AE MOT

### Public :

- Enseignant de la conduite et de la sécurité routière, titulaire de la mention deux-roues.

### Objectifs :

- Connaître la nouvelle organisation des épreuves du permis A
- Connaître les nouveaux contenus à enseigner aux élèves du permis A
- Savoir animer des séquences de formation en lien avec les nouveaux contenus

### Déroulé de formation :

#### Les nouvelles modalités d'examen

- Présentation des nouvelles épreuves
- Les enjeux de la formation

- Présentation des objectifs
- Les nouveautés de l'ETM
- Les contenus théoriques à enseigner
- L'accident type du conducteur deux-roues

- Présentation des parcours
- Organisation de l'épreuve
- Optimisation de l'espace de travail
- La trajectoire de sécurité

- Intégration des nouveaux contenus dans la formation
- Organisation des cours théoriques spécifiques au permis A

#### Méthodes

- Méthode magistrale pour les apports de contenus
- Méthode active et participative
- Travail en sous-groupes.

#### Prérequis

Être titulaire de la mention deux-roues

1

L'ANPER est conventionnée par l'ANFA et l'OPCO Mobilités pour le dépôt des demandes de prises en charge pour les entreprises de moins de 11 salariés

Renseignements et inscriptions

**01 41 44 82 67**

[www.anper.info](http://www.anper.info)

[formationcontinue@anper.info](mailto:formationcontinue@anper.info)